

Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire

Héritage Saint-Bernard soutient le mouvement communautaire contre l'austérité

(Châteauguay, le 30 octobre 2015) – Héritage Saint-Bernard donne son appui aux organismes communautaires québécois qui feront pression contre les mesures d'austérité du gouvernement du Québec, les 2 et 3 novembre prochains. Tout en dénonçant les compressions budgétaires, le mouvement de mobilisation exigera un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux dans tous les domaines : santé et services sociaux, défense collective des droits ainsi que les secteurs de la famille, de l'éducation et de l'environnement.

Des centaines d'organismes autonomes seront donc « Dehors contre l'austérité » la semaine prochaine afin de revendiquer leur droit à un financement équitable. De son côté, l'organisme environnemental Héritage Saint-Bernard donnera son appui à ce mouvement en faisant circuler un message personnalisé sur l'impact qu'ont les mesures de « rigueur budgétaire » imposées par le gouvernement du Québec.

« L'impact de l'austérité sur notre organisation est considérable », explique Luc L'Écuyer, directeur général d'Héritage Saint-Bernard. « Les CLD, CLE, CRÉ et autres institutions du genre connaissent d'importantes coupures, voire des fermetures complètes, et les subventions disponibles sont de plus en plus rares », ajoute-t-il. « De plus, comme nous ne recevons aucun financement récurrent de la part du gouvernement, la recherche de fonds devient la première préoccupation de notre groupe, ce qui est déplorable », renchérit M. L'Écuyer.

L'organisme a comme mission première la conservation de territoires naturels et l'éducation à l'environnement auprès de différentes clientèles. « Les subventions sont plus difficiles à obtenir et nous sommes plus nombreux à en avoir besoin, car tous les organismes du milieu communautaire vivent des coupures importantes au niveau de leur financement », précise M. L'Écuyer.

« En plus d'une réduction des ressources financières disponibles pour nos différents projets, nous subissons aussi une perte importante de revenus en raison des coupures dans les établissements scolaires », développe celui qui est à la tête de l'organisme environnemental depuis maintenant 18 ans. Pour l'année scolaire en cours, Héritage Saint-Bernard estime qu'au moins un tiers des groupes scolaires prévus en 2015-2016 ont annulé leur sortie en nature, sur l'île Saint-Bernard et au centre écologique Fernand-Seguin. « Nous appuyons les enseignants dans leurs diverses revendications et estimons que les coupures faites dans les écoles sont tout à fait inappropriées », explique M. L'Écuyer. « Ce qui nous désole au plus haut point, c'est que près de 2 500 enfants auront été privés d'une sortie en milieu naturel cette année. »

Si les théâtres, les musées, et les autres institutions culturelles et éducatives du genre font les frais de la politique gouvernementale d'austérité, les « dommages collatéraux » sont aussi importants pour Héritage Saint-Bernard, qui voit sa situation se précariser davantage, et sa capacité d'intervenir positivement sur l'environnement réduite considérablement.

D'ailleurs, le 18 novembre prochain, Héritage Saint-Bernard prendra part à la Commission populaire pour l'action communautaire autonome, présidée par Christian Vanasse, humoriste, auteur et membre des Zapartistes.

L'organisme profitera de ce moment pour déposer un mémoire qui témoignera des impacts positifs qu'ont les organismes sur leur milieu, et pour démontrer les conséquences de l'austérité sur son financement.

Pour plus d'information sur la mobilisation des 2 et 3 novembre : jesoutienslecommunautaire.org.

Pour joindre Héritage Saint-Bernard : ilesaintbernard.com – 450 698-3133.

-30-

Source : Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca